



BULLETIN COMMUNAL

Mars 2019

Mot du MAIRE

Madame, Monsieur

Le mois de mars est chaque année celui du printemps et des beaux jours qui reviennent, des fleurs qui vont égayer jardins et espaces publics de notre commune, mais aussi celui du vote du budget.

Les **Adjoints et les Conseillers Municipaux complètement impliqués et investis**, montrent avec les nombreuses décisions prises, toute la cohérence du développement que nous souhaitons pour notre commune.

Les finances communales sont saines, le budget 2019 raisonné, cohérent. **Je tiens à vous rassurer, nous n'augmenterons toujours pas vos contributions.**

Cinq ans de mandat viennent de s'écouler, et nous rentrons dans une nouvelle période d'élection dont les premières vont avoir lieu le 26 mai 2019 (élections européennes). Vous trouverez dans ce bulletin un mémento par rapport à ces élections.

Le 20 juin prochain nous souhaitons organiser une réunion d'information publique dont le lieu et l'heure vous seront communiqué ultérieurement. Nous comptons sur votre présence.

Cette année, nous allons nous contenter de l'entretien courant, qui doit se faire dans le village, sans aborder d'investissement nouveau.

Vous trouverez également dans ce bulletin, les dates des prochaines manifestations qui vont se dérouler dans notre village.

« La vie est l'adaptation continue de relations internes à des relations externes »

Je vous souhaite bonne lecture ainsi que d'agréables Fêtes de Pâques.

Bien cordialement,

Votre Maire,

Didier FOLLENIUS

Info mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 31 mai 2019.

Prochaines manifestations

- Pêche à l'étang communal à partir du 7 avril (grosses truites).
- Marche du 1^{er} mai.
- Brocante et Marché artisanal - Fête du sanglier le 19 mai.
- Fête de la musique le 21 juin.
- Cérémonie du 14 juillet.
- Fête des Pompiers le 20 et 21 juillet.



MESSAGE AUX ENFANTS

Joyeuses Pâques !

Mademoiselle, Monsieur,

Nous approchons de Pâques.

Comme vous le savez sans doute, les cloches de l'église s'envolent le Jeudi Saint pour rejoindre Rome et reviennent durant la nuit pascale. N'étant donc présentes durant 3 jours, ce sont les crécelles qui remplacent les cloches pour l'Angélus et le soir.

Les crécelles font du bruit et sont tenues par les **crécelleurs, garçons et filles d'âge scolaire**, qui sillonnent donc les rues du village, les Vendredi et Samedi Saints.

Cette tradition a été reprise à Frohmuhl. Ne serait-il pas intéressant de la reconduire cette année encore ? Seriez-vous prêts à y contribuer ?

Vos parents, grands-parents ou voisins ont sans doute encore des crécelles, et si ce n'est le cas alors adressez-vous à Charles DANN et Richard BARTH, qui en ont fabriqué quelques-unes pour les mettre à votre disposition. Alors organisez-vous !

Rendez-vous est donné pour le **vendredi 19 avril à 10 heures à la place du Lavoir**.

L'aîné(e) des garçons et des filles aura la responsabilité de chef de groupe et veillera au bon déroulement des opérations.

La tournée du samedi matin est plus longue car il s'agit de s'arrêter devant chaque maison où on vous réservera bon accueil pour récolter : bonbons, argent

Alors prenez votre courage dans une main et la crécelle dans l'autre !



Village fleuri 2019

Comme l'année passée, la paroisse de Frohmuhl organise à nouveau une commande groupée de fleurs afin d'embellir votre maison.

Comme par le passé, nous souhaitons rendre notre village agréable. Cependant, la beauté ne passe pas seulement par les fleurs, mais aussi par le nettoyage et l'entretien devant chez soi !

Les beaux jours reviennent et avec eux le temps des fleurs.

Alors si vous souhaitez nous rejoindre, pour participer à la plantation et la mise en place des fleurs, vous pouvez contacter Mme Christine NISS au 06.36.07.03.39

ELECTIONS



DES ELECTIONS : CA SE PREPARE !

UNE NOUVELLE PROCEDURE

Depuis le mardi 1^{er} janvier 2019, la Commission Municipale de révision des Listes Electorales est remplacée par la Commission de Contrôle. Les demandes d'inscription ou de radiation sont, désormais, instruites directement par Monsieur le Maire. Les inscriptions peuvent être réalisées tout au long de l'année.

L'inscription des personnes atteignant l'âge de 18 ans est automatique, sous réserve de s'être fait recenser à l'âge de 16 ans. Jusqu'à l'âge de 26 ans, les électeurs peuvent choisir d'être domiciliés chez leurs parents. En cas de radiation, suite à un déménagement dans une autre commune, vous disposez d'un délai de quinze jours, à compter de la notification de votre radiation, pour formuler vos observations éventuelles. Les électeurs, détenteurs de la nationalité Française et domiciliés hors du territoire National, doivent choisir entre liste communale ou consulaire.

PENSEZ A VOS JUSTIFICATIFS

Vous emménagez ou changez d'adresse sur la commune ? Vous êtes concernés par une inscription sur les listes électorales ? Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité.

LES ELECTIONS EUROPEENES :

RENDEZ VOUS DIMANCHE 26 MAI 2019

Les Elections Européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Vous serez alors appelés à élire les Eurodéputés qui siégeront pour cinq ans au Parlement Européen. Pour pouvoir exprimer votre vote, inscrivez-vous avant le dimanche 31 mars 2019.

REGLEMENTATION CONCERNANT L'INCINERATION DES VEGETAUX

Des incivilités nous ont été rapportées concernant le brûlage de bois et de l'incinération de végétaux.

Nous vous rappelons que tout feu, y compris l'incinération de végétaux ou matières plastiques, est strictement interdit, et tout particulièrement dans la période du 15 mars au 15 octobre.

Tout abus peut être puni par la loi. Alors nous comptons sur vous tous, pour respecter l'arrêté préfectoral permanent du 16 mars 2009.

PECHE



L'étang de pêche sera de nouveau ouvert à compter du 7 avril prochain. Les pêches auront lieu, à partir de 7H00, les :

7 avril, 14 avril, 21 avril, 28 avril, et 5 mai dans un premier temps.

Nous lançons un appel aux bénévoles qui veulent tenir une permanence la matinée à l'étang.

Vous pouvez contacter Monsieur Jérémy KURTZ au 06.70.03.84.34.

RPI

Les inscriptions à l'école vont se faire le 13 mai de 14h00 à 16h00 à l'école à ROSTEIG.

SNCF LIGNE SARREGUEMINES - STRASBOURG



Dans le cadre de la modernisation des infrastructures, d'importants travaux vont être réalisés sur la ligne en 2019.

Première phase : du 8 avril au 20 avril

- ° **Circulation des trains interrompue entre Sarreguemines et Mommenheim et desserte réalisée par autocars.**
- ° **Correspondances par train Mommenheim – Strasbourg.**
- ° **Autocars directs Sarreguemines – Saverne** en période de pointe en semaine, avec correspondances par trains Saverne – Strasbourg

**Prochaine phase de travaux : du 9 juin au 31 août,
avec des dispositifs de desserte similaires**

Attention : consulter les horaires et travaux sur Appli SNCF

